



Association
créée en 1998

Association des Amis d'Hector MALOT

COTISATION ANNUELLE 2023 (par chèque ou virement)

MEMBRE ACTIF :

Cotisation annuelle 10 € (renouvelable lors de chaque assemblée générale)

MEMBRE BIENFAITEUR :

À partir de 20 € (un reçu sera fourni pour les Services fiscaux)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse E-Mail : (INDISPENSABLE pour diffuser les informations tout au long de l'année)

**Chèque libellé au nom de l'Association des Amis d'Hector Malot
5, côte de Bourgtheroulde 76530 La Bouille.**

Ou virement IBAN FR42 2004 1010 1405 9422 5A03 521 - La Poste